

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_182

**OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES SPORTS - DEMANDE DE
FINANCEMENT POUR LE PROJET DE
NOUVEAU GYMNASE À ENTRE-DEUX-
GUIERS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle
tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence
d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 18 novembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 23
Pouvoirs : 6
Votants : 29

Résultat des votes :

Pour : 29
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Céline BOURSIER, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Marie-Aude GONON, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ;

Pouvoirs : Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ; Olivier LEMPEREUR à Marie-Aude GONON ; Christine SOURIS à Myriam CATTANEO ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ; Suzy REY à Anne LENFANT ; Marc GAUTIER à Wilfried TISSOT ;

CONSIDÉRANT la demande du Syndicat Intercommunal des Sports pour le financement d'un nouveau gymnase à Entre Deux Guiers ;

CONSIDÉRANT la présentation du projet par le SIS et les échanges en conseils informels et notamment lors de la séance du 4 novembre dernier ;

CONSIDÉRANT le plan de financement suivant :



Plan de financements

DEPENSES	€	RECETTES	DEMANDE	%	COMMENTAIRE
Etudes		Etat			
Gymnase tempéré + abords zone nord	135 738	DETR/DSIL 2026	200 000 €	10.49	A instruire
		Etat			
Travaux phase 01		ANS 2023	109 894 €	5.76	Accordé 150 000 € dont 109 894 € sur la nouvelle halle sportive
Abords zone nord	197 959	Région			
		Sport	222 000 €	11.64	Accordé
Travaux phase 01		Département 38			
Gymnase tempéré	1 551 100	Vélo 2023	64 000 €	3.36	Accordé
		Département			
Branchement GRDF	1 411	CD38	200 000 €	10.49	En cours d'instruction
		Département			
Dommage ouvrages		CD73	200 000 €	10.49	En cours d'instruction
Assurances	20 915	Communauté de communes Cœur de Chartreuse			
		Convention	200 000 €	10.49	En cours d'instruction
		Mairie Entre Deux Guiers			
		Convention	80 000 €	4.19	
		Autofinancement			
		Syndicat Intercommunal des Sports	631 229 €	33.10	
TOTAL	1 907 123 €	TOTAL	1 907 123 €		

CONSIDÉRANT que le projet présente un enjeu structurant pour le territoire en matière de pratique sportive notamment en raison de la saturation des équipements actuels ;

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse à l'investissement de ce projet de gymnase sur Entre-deux-Guiers porté par le Syndicat intercommunal des Sports.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 26/11/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

